

Le SIPPEREC, à l'initiative de coopérations intercommunales pour prendre sa part dans la transition énergétique en Ile-de-France

Le SIPPEREC, Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication, a lancé le 12 décembre dernier la première réunion de sa commission consultative « transition énergétique » pour développer de nouveaux partenariats avec les intercommunalités présentes sur son territoire.

La première commission consultative paritaire « transition énergétique » du SIPPEREC a été réunie le 12 décembre dernier, conformément à la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015. Son objectif : animer une approche partenariale et coopérative sur les enjeux énergétiques d'Ile-de-France.

Cette instance constitue une opportunité nouvelle pour investir plus efficacement les questions relatives à l'énergie et au climat, dans un contexte où les EPCI ont vu leur rôle renforcé dans ce domaine, avec désormais la compétence exclusive pour élaborer les Plans Climat Air Énergie (PCAET). Espace d'échange et de débat ouvert, cette commission doit permettre de favoriser les coopérations et l'émergence de propositions innovantes.

« Cette commission est un lieu de réflexion pour échanger, partager nos expériences et formuler des propositions innovantes afin de favoriser une mise en œuvre efficace de la transition énergétique en Ile-de-France » précise Jacques JP. Martin, Président du SIPPEREC, Maire de Nogent-sur-Marne, Président du territoire Paris Est Marne et Bois.

Cette première réunion a été l'occasion pour les intercommunalités présentes de faire part de leurs projets en cours dans les domaines des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie mais aussi d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de cette commission consultative paritaire.

En effet, de nombreux défis restent à relever en matière de transition énergétique en Ile-de-France, qui importe 90 % de son énergie. Le SIPPEREC souhaite apporter une réponse concrète pour favoriser l'autonomie énergétique de la région en développant la production locale d'énergies renouvelables. L'objectif fixé dans le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) est de couvrir 11 % des consommations d'énergie d'Île-de-France par les énergies renouvelables.

Ces enjeux nécessitent aujourd'hui de renforcer les coopérations et les initiatives intercommunales pour agir ensemble demain plus efficacement.

À propos du SIPPAREC – www.sipparec.fr

Établissement public local, le SIPPAREC regroupe 112 collectivités franciliennes sur un territoire de plus de 7 millions d'habitants. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPAREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, dans les domaines des énergies et des communications, pour apporter un service public local de qualité.

Le syndicat est l'autorité concédante la plus importante en matière d'électricité, par son nombre de clients et le volume d'énergie consommé (3,5 % de la consommation intérieure française). Il organise les services publics de distribution et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, en contrôlant l'activité de ses concessionnaires Enedis et EDF.

Dans le cadre de son contrat de concession d'électricité, il soutient les actions de ses communes adhérentes et de leurs intercommunalités en faveur de la transition énergétique et de lutte contre la précarité énergétique. Il participe ainsi au financement de la rénovation énergétique de l'éclairage public des villes et de leurs bâtiments communaux ainsi qu'à leur équipement en véhicules électriques et bornes de recharge.

Depuis près d'une décennie, le SIPPAREC est devenu un acteur de premier plan dans la production locale d'énergies renouvelables en milieu urbain avec 69 centrales photovoltaïques et 4 réseaux de chaleur géothermiques pour alimenter 41 500 foyers.

Le syndicat s'appuie également sur les réseaux en très haut débit qu'il a initiés car les technologies numériques sont désormais au cœur de la transition énergétique et du développement de la ville intelligente.

Contact presse

Lucie Garret - lgarret@sipparec.fr - 01 44 74 31 98